



CV FINANCE

• TARIFS DES PRESTATIONS

ETUDE PATRIMONIALE

PLACEMENTS

- **Par contrat externe au cabinet :**
 - Analyse financière de votre placement & recommandation d'arbitrage : **0.35% de l'épargne**
 - Analyse juridique et fiscale de votre placement & mise à jour : **0.25% de l'épargne**
 - Aide à la rédaction de clause bénéficiaire : **80€ HT**
- **Etude globale** de vos contrats av mise à jour et recommandations : **280€/heure d'étude HT**

PATRIMOINE & TRANSMISSION

- **Etude patrimoniale complète** : **280€ /heure d'étude HT**
- **Donation :**
 - Etude de votre capacité de donation : **160€ HT**
 - Mise en œuvre de votre capacité de donation : **200€ HT**
- **Transmission :**
 - Etude successorale complète : **280€ /heure d'étude HT**
 - Mise en œuvre de votre capacité de donation : **280€ /heure d'étude HT**

IMPÔTS

IMPÔTS SUR LE REVENU

- Particulier **sans foncier** : **280€ HT** (280€ HT l'heure supplémentaire sur devis accepté)
- Impôt **foncier** sur le revenu : **350€ HT** (300€ HT l'heure supplémentaire sur devis accepté)

IMPÔTS SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE

- **800€ HT** / déclaration (suivant le nombre d'années à calculer))
300€ HT l'heure supplémentaire (sur devis accepté)

SANTÉ & PROTECTION

MUTUELLE

- Etude **gratuite** sous condition d'engagement

PRÉVOYANCE

- Etude **gratuite** sous condition d'engagement

RETRAITE

- Etude de votre capacité d'épargne et/ou de défiscalisation et proposition : **100€ HT**

CV FINANCE - SARL au capital de 500 000 € - Siret 478 245 970 000 23 - APE 6622 Z - RCS Grenoble - ORIAS n°07 004 410 (www.orias.fr) En qualité de Conseiller en investissement financier (CIF), Courtier d'assurance de personnes (sans encaissement de fonds de tiers), Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP) sans fonds confiés, démarchage bancaire et financier. Transaction sur Immeubles et Fonds de commerce sans manquement et sans détention de fonds. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière MMA IARD - Assurances Mutuelles 14 bd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 09. Référencé sous le n°A008900, par la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Carte Professionnelle permettant la transaction sur immeubles et fonds de commerce n°CPI 3801 2023 0000 00001, délivrée par CCI de Grenoble - NE PEUT RECEVOIR AUCUN FONDS, EFFET OU VALEUR

GESTION PRIVÉE

Nous sélectionnons de façon impartiale les meilleures solutions du marché et proposons un service d'accompagnement patrimonial global, grâce notamment à une collaboration étroite avec les autres experts de la profession que sont les notaires, les cabinets d'expertises comptables, les avocats fiscalistes, les avocats d'affaires mais aussi les marchands de biens, etc. Cela permet de vous offrir des services complets et des solutions personnalisées.

Nous travaillons aussi bien sur des solutions financières qu'immobilières, en intégrant la dimension fiscale et les questions liées à la transmission.

L'accès à la gestion privée se fait à partir de 500 000 € de placements minimum.

Le niveau d'expertise diffère bien évidemment d'une structure à l'autre. Classiquement, nous pouvons définir trois domaines d'expertise pour offrir une analyse globale et transversale :

- l'ingénierie patrimoniale
- l'investissement immobilier
- l'investissement financier

600€ HT/an + 0,19% de l'épargne suivie - par contrat (sur acceptation du devis)

IMMOBILIER

TRANSACTIONS

Vente d'immeubles : Propriétés | Villas | Appartements | Terrains

Honoraires à la charge du vendeur ou de l'acquéreur - régime à choisir

- TVA incluse au taux en vigueur de 20%

« En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial »

Jusqu'à 49 999 €	5 000 € TTC
De 50 000 à 99 999 €	6 500 € TTC
De 100 000 € à 149 999 €	7 500 € TTC
De 150 000 € à 249 999 €	5,5 % TTC
De 250 000 € à 449 999 €	5 % TTC
Au-delà de 450 000 €	4,5 % TTC

Cession de Fonds de Commerce, de droit au bail ou droit d'entrée et de Biens Immobiliers Professionnels

Honoraires à la charge du vendeur - TVA incluse au taux en vigueur de 20%

De 15 000 à 74 999 €	10 % TTC
De 75 000 € à 150 000 €	7 % TTC

ESTIMATIONS

Avis de valeur pour mise en vente

Offert dans le cadre d'un mandat minimum de trois mois

Avis de valeur

Comprenant un livret d'estimation détaillé, déplacement, recherche...

150 € TTC pour les appartements

200 € TTC pour les maisons

Taux et prix moyens donnés titre indicatif pour la région Grenobloise. Ces tarifs peuvent varier plus ou moins selon le nombre de biens confiés à notre agence, la complexité, la faisabilité du dossier ou l'éloignement